



Annexe au Rapport d'activité 2023 de
CREATIV'

BILAN

Service PLIE

2023

Creativ'

2, rue Romain Rolland
21000 DIJON

Mail : contact@creativ21.fr

retrouvez nous sur :
creativ21.fr

creativ'

Sommaire

1 INTRODUCTION.....	4
2 PRÉSENTATION DU PLIE.....	5
2.1 Les orientations du PLIE.....	5
2.2 Son organisation.....	6
2.3 Sa gouvernance.....	6
2.4 Sa programmation.....	6
2.5 Les publics du PLIE.....	7
2.6 Les critères de sorties positives du PLIE.....	8
2.7 Plan d'action 2023.....	8
3 L'ACTIVITÉ.....	9
3.1 Les prescriptions.....	11
3.1.1 Structures prescriptrices.....	11
3.1.2 Lieu d'habitation des personnes orientées.....	11
3.2 Les entrées.....	12
3.2.1 Répartition par sexe & âge.....	12
3.2.2 Niveau de qualification.....	13
3.2.3 Bénéficiaires du RSA.....	14
3.2.4 Lieu d'habitation des personnes entrées.....	14
3.3 Les personnes accompagnées par le PLIE.....	15
3.3.1 Répartition par sexe & âge.....	15
3.3.2 Niveau de qualification.....	15
3.3.3 Bénéficiaires du RSA.....	16
3.3.4 Lieu d'habitation.....	16
3.3.5 Les parcours.....	17
3.4 Les sorties.....	19
3.4.1 Répartition par âge et par sexe des personnes en sortie positive.....	19
3.4.2 Niveau de qualification en sortie positive.....	20
3.4.3 Bénéficiaires du RSA en sortie positive.....	20
3.4.4 Lieu d'habitation des participants en sortie positive.....	20
3.4.5 Types de sorties positives.....	21
3.4.6 Les caractéristiques des autres sorties du PLIE.....	22
4 ACTIONS A DESTINATION DES PARTICIPANTS.....	23
4.1 Clauses d'insertion.....	23
4.1.1 Présentation de l'action.....	23
4.1.2 Les heures réalisées.....	23
4.1.3 Les orientations sur le dispositif clauses d'insertion.....	24
4.1.4 Le profil des salariés du dispositif Clauses.....	25
4.1.5 Les sorties positives.....	26
4.2 Autres actions animées ou suivies par le PLIE.....	26
4.2.1 Ateliers collectifs et collectif de participants.....	26
4.2.2 Suivi des participants intégrés au Dispositif en Amont de la Qualification (DAQ2.0).....	27
5 ANIMATION ET PILOTAGE DU PLIE.....	28
5.1 Le pilotage et l'animation du PLIE.....	28
5.1.1 <i>La gestion et l'animation de l'équipe des référents.....</i>	<i>29</i>

5.2 Le développement de la relation avec les entreprises et les secteurs d'activité.....	31
5.3 Les relations partenariales.....	32
5.3.1 Pôle emploi.....	32
5.3.2 Conseil Départemental.....	33
5.3.3 Les autres partenariats :.....	33
5.3.4 Région Bourgogne Franche-Comté.....	34
5.4 Développement des relations partenariales avec les structures de l'IAE	34
5.5 Les manifestations du territoire.....	35
6 CONCLUSION.....	36

1 INTRODUCTION

Le PLIE a accompagné 1083 personnes en 2023.

L'année 2023 constitue un tournant pour le PLIE et son activité, durement impactés par la baisse de l'enveloppe allouée par le FSE+. La baisse structurelle des fonds européens appliquée à l'enveloppe nationale, régionale puis départementale a conduit à une réduction du montant FSE mobilisable d'environ 35 % comparée à 2022 (FSE+ react-UE). Cette contrainte budgétaire a imposé le redimensionnement de l'équipe du PLIE, composée depuis le 1^{er} janvier de 11 référents de parcours (contre 13 en 2022) et de 4 membres de la Structure d'Animation (SA) (contre 5 en 2022).

En fin d'année 2022 et début 2023, la SA a dû conduire un travail important de redistribution des portefeuilles. Il s'est agi de réaffecter les parcours conduits par les référents qui sont sortis du dispositif auprès d'autres collègues.

Parallèlement à cela, une nouvelle référente a remplacé la référente de Longvic et une autre a changé de domiciliation professionnelle (passant du centre ville à Fontaine D'Ouche) . Induisant pour l'une, un temps de prise de poste et pour l'autre une redistribution de son portefeuille pour garantir la proximité géographique du suivi des participants.

Enfin, le chômage est resté contenu la majeure partie de l'année. Une légère hausse a été enregistrée sur le dernier trimestre faisant passer le taux de 5,9 % à 6,1 % pour le bassin de Dijon. La baisse de la DEFM entre 2022 et 2023 concerne également les publics cibles du PLIE (sur un an : -3% de DELD ; -7 % de DETLD ; -4% de QPV ; -4% de BRSA)¹. Le nombre de personnes « disponibles » pour un accompagnement à l'emploi est moins important et quand elles le sont, elles sont fragilisées par des freins à l'emploi prégnants. Par ailleurs, la part des femmes et des seniors, publics davantage fragiles, reste la même qu'en 2023.

Ainsi, ce contexte très délicat a eu un impact fort sur le PLIE. Les orientations, les entrées et les sorties accusent une baisse importante et témoignent du temps qu'il aura fallu au dispositif pour absorber la forte évolution induite par la suppression des 3 postes. Pareillement, les délais d'entrées sur le dispositif se sont rallongés, faisant augmenter le nombre de non-entrées. Il faut attendre octobre pour voir remonter les indicateurs et stabiliser l'activité.

Néanmoins, cette année 2023 aura permis à l'équipe de refonder les procédures et consignes de saisie d'activité en vue de poursuivre l'harmonisation des pratiques et de répondre aux nouvelles exigences des Contrôles de Services Faits du FSE.

En continuité de 2022, l'équipe s'est attachée à renforcer ses partenariats, avec notamment les travailleurs sociaux du Département et des communes.

Ce bilan présente l'activité du dispositif du PLIE du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

1 Sources : https://www.observatoire-francetravail-bfc.fr/fichiers/regards/regards_bassin_dijon.pdf

2 PRÉSENTATION DU PLIE

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un outil partenarial d'accompagnement à l'emploi de publics en difficulté d'insertion, en réponse aux besoins économiques du territoire. Il s'inscrit dans une démarche constante d'innovation visant à réinterroger les pratiques d'accompagnement des publics pour les rendre plus efficaces et efficaces.

Son action contribue à la mise en œuvre du Programme Opérationnel National du FSE.

Le PLIE est porté par CREATIV' depuis 2008 et intervient sur le périmètre de Dijon Métropole.

2.1 Les orientations du PLIE

Les orientations du PLIE sont définies dans le cadre de son Protocole d'accord 2022-2026. Ainsi, les objectifs stratégiques suivants lui sont assignés :

- Favoriser une meilleure inscription du PLIE dans les politiques métropolitaines et communales
- Optimiser les capacités d'accompagnement du PLIE au bénéfice du plus grand nombre
- Faire bénéficier de l'offre de services du PLIE à un plus grand nombre d'administrés pour l'ensemble des communes de Dijon Métropole
- Développer une intervention plus souple et dynamique, mieux articulée avec l'offre de droit commun
- Favoriser l'accès à la qualification et le développement des compétences des participants du PLIE
- Impliquer les entreprises dans les parcours PLIE
- Favoriser les initiatives innovantes au bénéfice des publics et des professionnels du PLIE
- Accompagner l'harmonisation et l'évolution des pratiques professionnelles d'accompagnement

Ils se déclinent par les mesures suivantes :

- L'entrée systématique des personnes orientées vers le PLIE pour une meilleure reconnaissance du travail de prescription.
- Une fonction de diagnostic des publics fragiles en vue d'accompagner leur orientation vers la prise en charge la mieux adaptée.
- L'optimisation des capacités d'accompagnement proposées par le PLIE dans un contexte d'accroissement du chômage de longue durée.
- Un travail de proximité aux côtés des communes et de leurs services pour renforcer l'ancrage du PLIE dans les quartiers prioritaires (+ quartier de veille).
- Un travail partenarial renouvelé avec les prescripteurs et les travailleurs sociaux pour faire face à la complexité des situations personnelles.
- Une démarche d'« aller-vers » en direction des personnes orientées, qui ne viennent pas au premier rendez-vous et le développement de formes plus souples d'accompagnement.
- Une démarche proactive en direction des entreprises pour favoriser leur implication dans les parcours.

2.2 Son organisation

Le dispositif PLIE se compose :

- **D'une équipe d'animation** (dénommée SA, structure d'animation), avec 4 collaborateurs salariés de Creativ', pour réaliser le travail de pilotage, de gestion, d'animation et de développement du dispositif PLIE, avec l'appui du pôle ressources de CREATIV'.

La structure d'animation exerce un suivi administratif, quantitatif et qualitatif de l'activité globale du dispositif. Elle anime et développe le réseau de partenaires afin de centraliser les ressources mises à disposition des référents de parcours. Enfin, elle propose un plan d'actions aux instances décisionnaires du PLIE et le met en œuvre.

- **D'une équipe de 11 référents de parcours** portés par 7 structures publiques et privées (APSALC, CESAM, Chambre de Métiers et de L'Artisanat, IRFA, Mission locale, Villes de Quétigny, Longvic). Une référente est salariée de CREATIV'.

Les référents ont pour mission l'accompagnement des personnes rencontrant des difficultés socio-professionnelles dans leur retour à l'emploi.

En 2023, leur objectif était de 70 participants en file active.

2.3 Sa gouvernance

A l'occasion de la mise en œuvre du nouveau protocole, les instances de pilotage du PLIE ont été renouvelées de la manière suivante :

- Un comité stratégique. 2 réunions en 2023. À dimension politique, il est constitué des maires des communes, des présidents de la Région, du Département et de la Métropole, des représentants de l'État et de Pôle emploi. Il vise à partager les orientations du dispositif avec les élus locaux et les institutionnels et s'assurer qu'elles répondent aux politiques publiques locales en terme de d'emploi et d'insertion.
- Un comité de pilotage opérationnel. 4 réunions en 2023. Les membres sont : les techniciens de Dijon Métropole, du Département, de la Région, de la DEETS, de la Préfecture, Pôle emploi et la Mission locale. C'est l'organe de décision du PLIE, il se réunit a minima une fois par semestre, et peut être consulté par voie écrite. Il assure le pilotage stratégique du PLIE.
- Un conseil des partenaires. 4 réunions en 2023. Il est constitué des employeurs de référents de parcours et des communes pleinement associées au PLIE (mise à disposition d'un agent ou accueil de référents). Il vise animer le réseau des employeurs, partager des informations, travailler conjointement à l'amélioration des conditions de travail des référents et à l'amélioration des parcours des participants.

2.4 Sa programmation

En 2023, le PLIE a bénéficié de la nouvelle programmation du FSE, le FSE +. Les contre-parties au FSE sont mobilisées grâce au soutien des collectivités territoriales :

- Dijon Métropole
- Région Bourgogne-Franche-Comté
- Communes (Dijon, Quétigny, Longvic et Chenôve)

En 2023, la programmation prévisionnelle du PLIE s'élève à 919 385 euros dont 365 000 euros de FSE.

L'activité du PLIE est mise en œuvre dans le cadre d'une programmation structurée autour des différentes actions dont elle assure le financement :

- L'animation du PLIE,
- Le développement des clauses d'insertion et l'accompagnement des participants,
- L'accompagnement des participants,
- Des actions à destination des participants du PLIE pour dynamiser leur parcours (en complément du droit commun),
- Des actions relatives à la formation des référents.

2.5 Les publics du PLIE

Pour intégrer le dispositif du PLIE, les personnes orientées doivent habiter l'une des 23 communes de Dijon Métropole et présenter des difficultés d'insertion sociale et professionnelle, disposer d'une autorisation de travailler et souhaiter s'inscrire dans un parcours intégré d'accès à l'emploi.

L'éligibilité au dispositif repose sur deux séries de critères conformément au ciblage défini dans le cadre du Programme National FSE+ 2021-2027.

La prise en compte de ces critères doit naturellement être compatible avec la mise en place d'un parcours vers l'emploi, conformément à l'instruction DGEFP du 8 juin 2009.

Critères liés à la situation de l'individu sur le marché du travail	Critères liés à la situation personnelle de l'individu
Personnes disposant de qualification/compétences insuffisantes ou inadaptées au regard du marché du travail et/ou ne maîtrisant pas les compétences de base : <ul style="list-style-type: none"> ● sans activité professionnelle depuis plus d'une année inscrites ou non comme demandeuses d'emploi auprès de Pôle Emploi ou <ul style="list-style-type: none"> ● bénéficiaires de minimas sociaux relevant d'une orientation socioprofessionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ● situation familiale complexe (personnes seules avec enfants à charge, notamment les femmes) ou <ul style="list-style-type: none"> ● personnes confrontées à des problèmes de mobilité ou de logement ou <ul style="list-style-type: none"> ● personnes confrontées à des problèmes de santé/handicap (ne faisant pas l'objet d'un accompagnement par Cap Emploi) ou <ul style="list-style-type: none"> ● personnes sous mandat de justice

2.6 Les critères de sorties positives du PLIE

Les critères de sorties positives sont les suivants :

- Emploi en CDI mi-temps minimum au terme de 6 mois de présence en entreprise,
- Intérim régulier cumulant au moins 6 mois dans les 12 mois,
- CDD unique ou successifs au terme de 6 mois dans les 12 mois à temps plein ou partiel
- Formation qualifiante,
- Création ou reprise d'activité, suivi de 6 mois post création.
- Contrats aidés de plus de 6 mois hors chantiers d'insertion (sauf pour les seniors de 55 ans et plus)

2.7 Plan d'action 2023

Depuis plusieurs années, le PLIE a engagé une démarche de progrès visant à adapter son offre de services, son organisation et à développer de nouveaux partenariats.

L'année 2023 est une année durant laquelle l'équipe d'animation a consolidé le travail déjà engagé depuis 2018 sur la cohésion d'équipe et l'organisation de son pilotage autour du travail collectif et participatif.

La Direction a également porté une attention particulière à la professionnalisation de son équipe d'animation et à l'équipe des référents de parcours.

Les axes de travail en 2023 ont été les suivants :

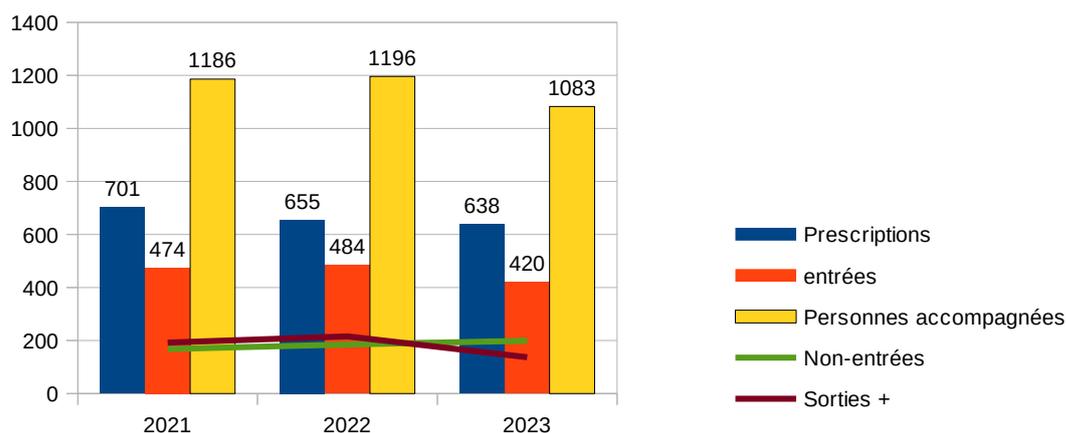
- L'animation et la professionnalisation des référents, sur le sujet de la santé mentale et de la gestion des conflits ;
- La gestion du dispositif autour des exigences liées à la mobilisation du FSE, avec un enjeu majeur autour du travail sur les entrées.

3 L'ACTIVITÉ

Avant d'observer les résultats dans le détail et de les comparer avec 2022, il est proposé une mise en perspective des principaux indicateurs en comparant les données principales avec 2021 et 2022.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution des prescriptions, des entrées, des personnes accompagnées, des non-entrées et des sorties positives pour les années 2021, 2022 et 2023.

Evolution 2021-2022-2023 principaux indicateurs



La structuration globale de l'activité est semblable depuis 2021. Cependant, impactée par la réduction des financements et la réorganisation du dispositif associée, l'activité est en baisse.

La baisse du nombre de personnes accompagnées, soit -9% (par rapport à 2022), est la conséquence directe de la suppression des 2 postes de référents de parcours. Pour rappel, un référent de parcours a une capacité d'accueil de 70 personnes en portefeuille. Pour autant, ce ne sont pas 140 personnes en moins mais 113. Il faut comprendre que ces 113 personnes en moins correspondent davantage à des entrées qui ne se sont pas faites qu'à des sorties liées à la fin de mission de 2 référents puisque les portefeuilles ont été ventilés vers les 11 autres référents.

La baisse des orientations, soit -3% (par rapport à 2022) s'explique plutôt par la baisse du chômage et la diminution des personnes potentiellement cibles du PLIE et connues des services orienteurs. Par ailleurs, les prescripteurs ont été informés de la réorganisation en cours et des moyens réduits.

La baisse des entrées, soit -13% (par rapport à 2022) et des sorties soit -28% (par rapport à 2022) est globalement attribuée aux délais d'entrée rallongés, eux-mêmes liés à trois faits importants :

- La redistribution des portefeuilles et l'appropriation des nouveaux parcours,
- La prise de poste d'une nouvelle référente intégrée en remplacement de la référente de Longvic
- Le changement de domiciliation professionnelle d'une référente basée en 2022 rue Daubenton puis intégrée à Fontaine d'Ouche début 2023

Enfin, il y a eu 1 CSES en moins au second semestre comparativement à 2022 (aléas du calendrier).

Concernant la baisse des sorties, elle s'explique aussi par la fragilisation des situations individuelles. La construction des parcours prend plus de temps. En moyenne un accompagnement PLIE durait 18 mois en 2023, contre 16 depuis 2015 et jusqu'en 2022. On peut également souligner que les consignes de sorties positives pour formation qualifiante telles que stipulées dans le protocole d'accord, sont appliquées depuis la fin 2022, début 2023.

Evolution des entrées et des non-entrées			
	2021	2022	2023
Entrées	474	484	420
Non-entrées	168	185	199
Taux d'entrée	74 %	72 %	68 %

(taux d'entrée : part des entrées sur le nombre d'entrées et de non-entrées)

Le tableau ci-dessus présente le nombre d'entrées et de non-entrées réalisées en 2021, 2022, 2023 ainsi que le taux d'entrée de chaque année. Le taux d'entrée 2023 a baissé par rapport à 2022. Il s'explique notamment par une augmentation plus importante du nombre de non-entrées principalement liée aux délais d'intégration rallongés par le redimensionnement de l'équipe. On enregistre une forte augmentation des personnes non-entrées au motif « déjà en emploi ou en formation » (+61 % par rapport à 2022). C'est le premier motif de non-entrée. Vient ensuite « absent au rendez-vous » qui accuse une baisse par rapport à 2022 (-32%), puis « refus d'accompagnement » motif qui a contrario a doublé par rapport à 2022, enfin le motif « indisponible ».

Répartition du nombre de non-entrées par motifs			
MOTIFS	2023	2022	Evol/n-1
Absent aux rdv	42	62	-32%
Annulation prescripteurs	8	13	-38%
Accompagnement plus adapté	13	11	18%
Déjà en accompagnement	12	9	33%
Déménagement	4	5	-20%
Déjà en emploi ou formation	58	36	61%
FLE	6	6	
Indisponible	15	6	150%
Refus d'accompagnement	34	17	100%
Santé	7	20	-65%
Total	199	185	7%

Les freins liés à la santé sont de plus en plus recensés parmi les publics fragiles, y compris dans les accompagnements PLIE. Le nombre de participants Reconnus en Qualité de Travailleur Handicapé au sein du PLIE augmente depuis 2020 même s'il diminue en 2023 (comparativement moins par rapport à la baisse globale des personnes accompagnées [pour rappel -9%]).

Année	Nombre de participants RQTH	Évolution par rapport à N-1
2023	118	-7 %
2022	127	+34 %
2021	95	+20 %

3.1 Les prescriptions

3.1.1 Structures prescriptrices

En 2023, le PLIE a enregistré 638 prescriptions, soit - 3% par rapport à 2022. Cette baisse concerne notamment les orientations de Pôle emploi qui ont baissé de 13 %, comme l'an passé.

La majorité des prescriptions (53%) sont issues de Pôle Emploi, c'est 13% de moins qu'en 2022. 49% d'entre elles sont issues des « prescriptions directes».

Viennent ensuite les prescriptions du Conseil Départemental (19%), c'est 11% de moins qu'en 2022. A noter une augmentation des prescriptions issues de l'ASF Talant-Chenôve de 24%.

STRUCTURE PRESCRIPTRICE	Nombre de prescriptions	Pourcentage
PÔLE EMPLOI	340	53 %
dont RDV PLIE	131	41 %*
dont « en direct »	167	46 %*
dont Info coll	42	13 %*
CONSEIL DÉPARTEMENTAL	119	19 %
dont ASF Dijon	57	72 %*
dont ASF Hors Dijon	62	28 %*
OPÉRATEURS (EI ; ETTI ; opérateurs)	86	13 %
MILO	19	3 %
Services sociaux et emploi villes	33	5 %
dont Longvic	15	27 %*
dont Quetigny	3	21 %*
Dont Dijon	9	21 %*
Dont Chenôve	1	67 %*
AUTRES (Cap emploi, SPIP, centre social etc.)	41	6 %
TOTAL	638	100 %

* Pourcentage des prescriptions via les RDV PLIE par rapport à l'ensemble des prescriptions issues de Pôle emploi (ex : 41% des prescriptions de Pôle emploi sont issues des RDV PLIE)

3.1.2 Lieu d'habitation des personnes orientées

En 2023, 64% des prescriptions concernent des personnes qui habitent à Dijon (comme en 2022). 19 % de ces Dijonnais habitent les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) c'est à dire les Grésilles ou Fontaine d'Ouche (c'est + 7 points par rapport à l'an passé).

20% des personnes orientées habitent dans des zones QPV, toutes communes confondues (contre 16% en 2022).

VILLE	Nombre de participants	Pourcentage
DIJON	408	64 %
dont QPV	77	12%*
CHENOVE	66	11 %
dont Le Mail	29	41%*
LONGVIC	45	7 %
dont Le Bief du Moulin	10	27%*
QUETIGNY	37	6 %
TALANT	36	6 %
dont Le Belvédère	16	20%*
AUTRES	46	7 %
SOUS TOTAL QPV	132	21 %
TOTAL	638	100 %

* Pourcentage des habitants des QPV par rapport à la ville d'habitation (ex : 19% des personnes orientées habitant Dijon sont issues d'un QPV)

Evolution des prescriptions par rapport à 2021 et 2022

Prescriptions	2021		2022	2023
PE	451	soit -13 %	390	340 soit -13 %
CD21	109	soit +22 %	133	119 soit -10 %
Autres	141	soit -6 %	132	179 soit +36 %
Total	701	soit -7 %	655	638 soit - 3 %

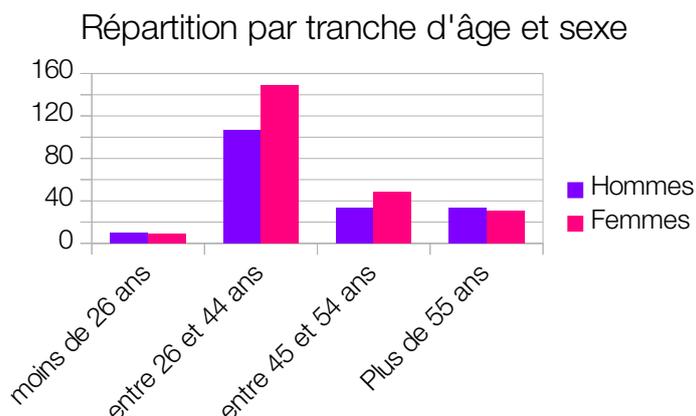
A noter qu'on observe une augmentation notable des prescriptions issues des prescripteurs « autres », elles concernent principalement des opérateurs, des structures d'insertion, associations et les services des communes(+ 22%).

3.2 Les entrées

En 2023, 420 nouveaux participants sont entrés dans le PLIE, soit -13% par rapport à l'année précédente.

3.2.1 Répartition par sexe & âge

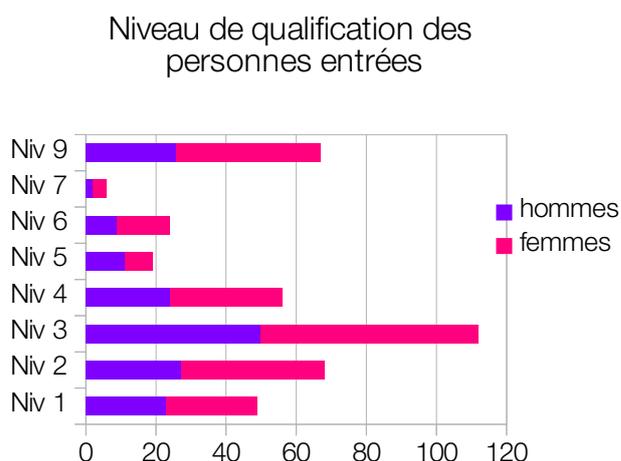
AGE SEXE	MOINS DE 26 ANS	ENTRE 26 ET 44 ANS	ENTRE 45 ET 54 ANS	PLUS DE 55 ANS	TOTAL
HOMMES	10	107	33	33	183
FEMMES	9	149	48	31	237
TOTAL	19	256	81	64	420



- 56% de femmes (contre 57% en 2022).
- 61% de personnes entre 26 ans et 44 ans (contre 63 % en 2022).
- 35% de personnes de plus de 45 ans (contre 34 % en 2022).
- 4% de jeunes de - 26 ans (4% en 2022).

Si la baisse du nombre d'entrées impacte principalement les 26-44 ans (-17%), elle concerne dans une moindre mesure les + de 45 ans (-11%) et encore moins les + de 55 ans (5%), ce qui met en lumière les difficultés plus accrues pour ces publics.

3.2.2 Niveau de qualification



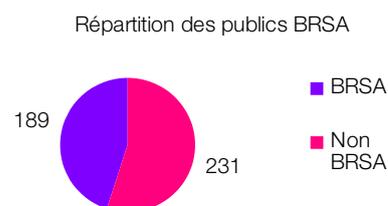
Classification :

Niv 1	Aucun diplôme_savoirs de base
Niv 2	Aucun diplôme_capacité à effectuer des activités simples
Niv 3	Aucun diplôme ou CAP/BEP
Niv 4	BAC
Niv 5	BAC+2, DEUG, BTS, DUT, DEUST
Niv 6	Bac+3 ou +4 licence/licence pro/ maîtrise, master 1
Niv 7	Bac+5 master
Niv 9	diplôme étranger sans équivalent

75% des personnes entrées sur le PLIE en 2023 ont une certification équivalente ou inférieure au CAP/BEP (niveau 3) ; dont 21% ont une qualification étrangère, non reconnue sur le territoire français (niveau 9).

3.2.3 Bénéficiaires du RSA

- 45% des publics entrés sur le PLIE sont bénéficiaires du RSA, contre 49% en 2022. Cela représente une baisse de 4% par rapport à 2022.



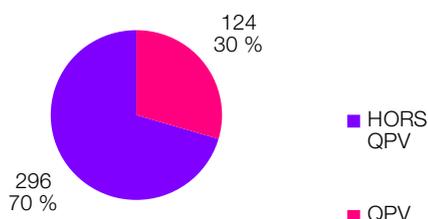
3.2.4 Lieu d'habitation des personnes entrées

Les participants entrés sur le PLIE en 2023 sont majoritairement issus de Dijon, ils représentent 64% (contre 62% en 2022).

VILLE	Nombre de participants	Pourcentage
DIJON	267	64%
Dont Grésilles	27	10%*
Dont Fontaine d'Ouche	48	18%*
CHENOVE	38	10 %
dont Le Mail	27	71 %*
LONGVIC	28	6 %
dont Le Bief du Moulin	7	25 %*
QUETIGNY	31	7 %
TALANT	21	5 %
dont Le Belvédère	15	71 %*
AUTRES	35	8 %
SOUS TOTAL QPV	124	30 %
TOTAL	420	100 %

* Pourcentage des habitants des QPV par rapport à la ville d'habitation (ex : 10% des personnes entrées habitant Dijon résident aux Grésilles)

Répartition par zone QPV



- En 2023, 30% des personnes entrées dans le PLIE habitent les Quartiers Politique de la Ville (contre 23% en 2022, c'est 7 points de plus).
- Parmi les 124 habitants des QPV, 22% habitent aux Grésilles et 39% à Fontaine d'Ouche, 22% habitent Le Mail, 6% habitent le Bief du Moulin et 12% habitent le quartier du Belvédère.
- A noter une augmentation des entrées des personnes issues des QPV, notamment de Fontaine d'Ouche.

Evolution des entrées par prescripteurs par rapport à 2021 et 2022

Entrées	2021		2022		2023
PE	304	soit +4%	316		237 soit -25 %
CD21	71	soit +7%	76		74 _
Autres	99	soit - 7%	92		109 soit +18 %
Total	488	_	484	soit +2%	420 soit -13

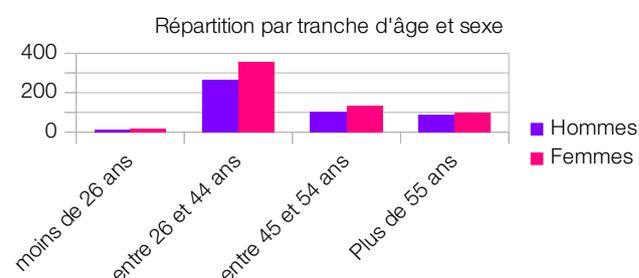
3.3 Les personnes accompagnées par le PLIE

Le PLIE, en 2023, a accompagné 1083 participants, c'est 9% de moins qu'en 2022. Les femmes et les personnes de + de 45 ans sont globalement autant représentées qu'en 2022 (56 % pour les femmes, 40 % pour les +de 45ans), leur part ayant sensiblement augmenté entre 2020 et 2021. La part des + de 55 ans reste importante, ils représentent 17 %.

3.3.1 Répartition par sexe & âge

AGE SEXE	MOINS DE 26 ANS	ENTRE 26 ET 44 ANS	ENTRE 45 ET 54 ANS	PLUS DE 55 ANS	TOTAL
HOMMES	14	266	105	89	474
FEMMES	19	354	136	100	609
TOTAL	33	620	241	189	1083

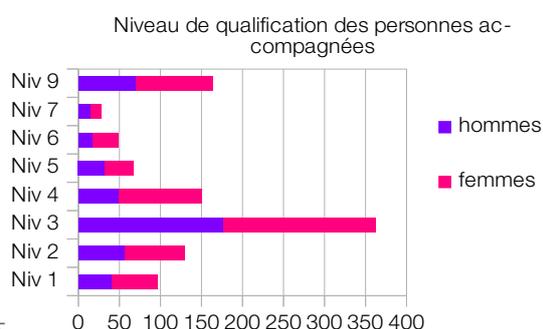
- 57% des participants ont entre 26 ans et 44 ans (comme en 2022).
- 40 % des participants ont plus de 45 ans (comme en 2022).



Chiffres clés concernant les femmes accompagnées par le PLIE

- 56% des participants accompagnés en 2023
- 69% des femmes ont un niveau de formation inférieur ou égal au niveau 3.
- 49% des femmes sont bénéficiaires du RSA

3.3.2 Niveau de qualification



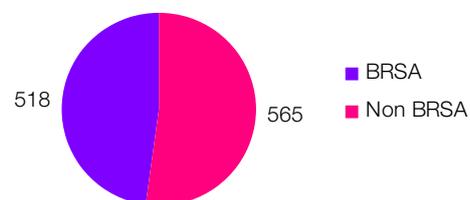
* Le niveau 9 désigne les personnes ayant une qualification étrangère non reconnue en France, et le niveau 10 désigne les personnes illettrées ou analphabètes.

- 73% des personnes accompagnées par le PLIE ont une certification équivalente ou inférieure au CAP/BEP (niveau 3) ; dont 21% ont une qualification étrangère, non reconnue sur le territoire français (niveau 9)

3.3.3 Bénéficiaires du RSA

- 48 % des publics accompagnés sont bénéficiaires RSA, comme en 2022 c'est 5 points de plus par rapport à 2021.

Répartition des publics BRSA



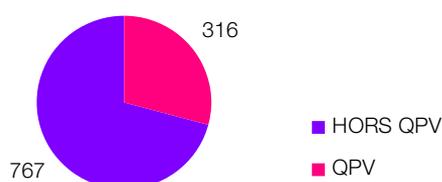
3.3.4 Lieu d'habitation

Les participants accompagnés en 2023 par le PLIE sont majoritairement dijonnais, comme en 2022.

VILLE	Nombre de participants	Pourcentage
DIJON	678	63%
dont Grésilles	72	10%*
dont Fontaine d'ouche	105	15%*
CHENOVE	119	11 %
dont Le Mail	84	70 %*
LONGVIC	84	8 %
dont Le Bief du Moulin	31	37 %*
QUETIGNY	67	6 %
TALANT	48	4 %
dont Le Belvédère	24	50 %*
AUTRES	87	8 %
SOUS TOTAL QPV	316	29 %
TOTAL	1083	100 %

* Pourcentage des habitants des QPV par rapport à la ville d'habitation (ex : 12% des participants habitants Dijon résident aux Grésilles)

Répartition des publics PQV



- En 2023, 29% des personnes accompagnées par le PLIE habitent les Quartiers Politique de la Ville (contre 27% en 2022).
- Parmi les 326 habitants des QPV, 56% habitent un QPV de Dijon (soit 33% à Fontaine d'Ouche et 23% aux Grésilles), 27% habitent Le Mail, 10% habitent le Bief du Moulin et 8% habitent le quartier du Belvédère.

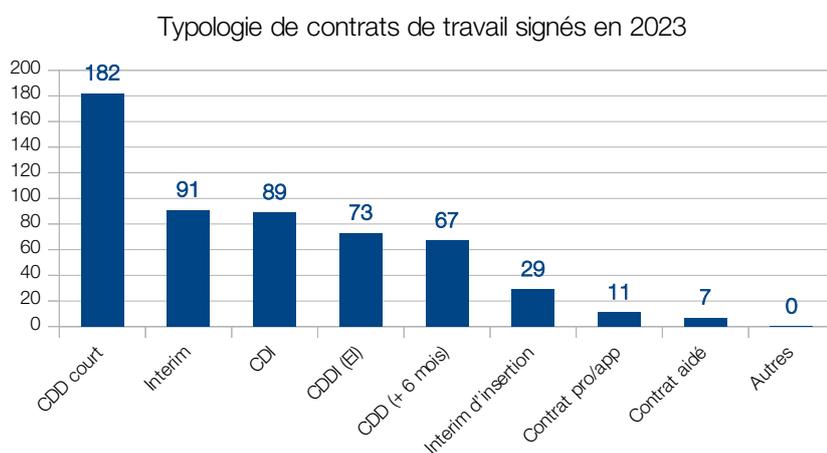
3.3.5 Les parcours

Les étapes de parcours en 2023:

EMPLOI			
CDD 6mois et +	67	568	
CDD Court	169		
CDDI (EI)	73		
CDI	89		
Chèque emploi service universel (CESU)	5		
Contrat d'apprentissage et de professionnalisation	11		
Contrat Unique d'Insertion - CAE	7		
Création ou reprise activité	14		
Cumul contrats interim - CDD court	13		
INTERIM D'INSERTION	29		
Mission intérim	91		
FORMATIONS NON QUALIFIANTES			
DAQ 2.0/ DAQ Re-Connaissances, numérique, BTP	83	186	
Formation linguistique	74		
Formation non qualifiante - ADMINISTRATIF/TERTIAIRE,INF. BUR.	8		
Formation non qualifiante - BTP, HCR, SAP, espaces verts	6		
Formation non qualifiante - SAVOIR ÊTRE	1		
Formation préparatoire	1		
INCLU' PRO FORMATION	6		
POEC (s) - AFPR	5		
Prépa Compétences AFPA	2		
FORMATIONS QUALIFIANTES			
DAEU	1	68	
Formation qualifiante - BUREAUTIQUE, ADM, INFORMATIQUE	14		
Formation qualifiante Autre	18		
Formation qualifiante BATIMENT-TP	4		
Formation qualifiante HOTELLERIE-RESTAURATION COMMERCE	6		
Formation qualifiante ENTRETIEN, ESPACES VERTS	6		
Formation qualifiante INDUSTRIE	6		
Formation qualifiante SERVICE A LA PERSONNE/SANTE ET SOINS, SPORT, SECURITE	9		
Formation qualifiante TRANSPORT-LOGISTIQUE	4		
ACTIONS DE REMOBILISATION/POSITIONNEMENT/PRÉPARATION /ACI			
« La vie d'artiste »	7	158	
Action femmes - Start again	3		
Activ'Projet	4		
H'activateur de compétences	8		
Ateliers (New Look Job ; numériques PLIE, PLIE, Pôle emploi)	16		
Forums - Job datings- Évènements du territoire	12		
Aide à la Création et Reprise d'Activité	13		
ANS (ex Jades services)	1		
Chantier Avenir Environnement/DEFIS21	4		
Chantier Couture - Restauration Ecole des métiers	5		
Chantier d'insertion - CESAM AUTONOMIES ; KÉR ; RESTO DU COEUR	11		
Chantier ETHIC'O FIL	7		
Chantier insertion SDAT	6		
Chantier Sentiers-Préver	4		
Permis de conduire B - PE	3		
Flexiservices	1		
Actions Cité de l'emploi	10		
Plateforme Mobilité	23		
Bénévolat	2		
Valoriser son image professionnelle	3		
PMSMP	15		
TOTAL	980		

- 980 étapes de parcours ont été mobilisées par les référents du PLIE soit 25% de moins qu'en 2022, cette baisse s'explique par le redimensionnement de l'équipe et la réorganisation associée.
- 58% des étapes sont des étapes vers l'emploi ou la formation qualifiante. Comparativement à 2022, les étapes emploi ont baissé de 5 points alors que les formations non qualifiantes ont augmenté de 6 points.
- Focus IAE : 141 contrats de travail vers l'IAE (ACI, EI et ETTI) (contre 179 en 2022) dont
 - 51% en entreprises d'insertion (EI)
 - 21% en entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)
 - 28% en Chantier d'insertion (ACI)

Types de contrats de travail :



- 549 contrats signés (contrats hors ACI)
 - 67% vers l'intérim et les CDD
 - 16% vers un CDI
 - 19% vers l'IAE (EI ETTI)

3.4 Les sorties

En 2023, 397 personnes sont sorties du dispositif, tous motifs confondus.

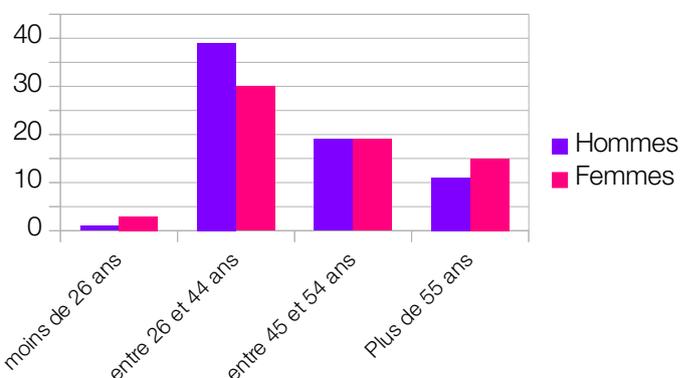
137 participants sont sortis « en sortie positive », ce qui représente un **taux de sorties positives** (hors déménagement, retraite, décès, maternité, santé) de **40%**, c'est 8 points de moins qu'en 2022. Cette baisse s'explique par l'évolution de l'activité elle-même liée au redimensionnement de l'enveloppe FSE+ et par ricochet au redimensionnement de l'enveloppe.

3.4.1 Répartition par âge et par sexe des personnes en sortie positive

AGE SEXE	MOINS DE 26 ANS	ENTRE 26 ET 44 ANS	ENTRE 45 ET 54 ANS	PLUS DE 55 ANS	TOTAL
HOMMES	1	39	19	11	70
FEMMES	3	30	19	15	67
TOTAL	4	69	38	26	137

- 50% des participants sortis en emploi ou formation qualifiante ont entre 26 ans et 44 ans (contre 59 % en 2022).
- 46% des participants sortis en emploi ou formation qualifiante ont plus de 45 ans (contre 37 % en 2022). Ce qui signifie que les personnes de + de 45 ans sont mieux représentées dans les sorties que dans les accompagnements et donc que le dispositif est particulièrement adapté à ce public.

Répartition par tranche d'âge et sexe

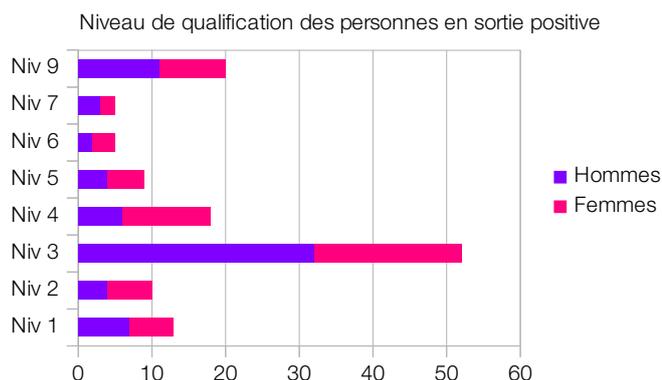


A noter, si les femmes sont davantage représentées parmi les personnes accompagnées par le PLIE, on constate qu'elles le sont aussi dans les sorties positives.

Chiffres clés concernant les femmes en sortie positive du PLIE

- 49% des participants sortis en emploi ou formation qualifiante sont des femmes
- 67% des femmes ont un niveau de formation inférieur au niveau 3
- 46% des femmes sont bénéficiaires du RSA

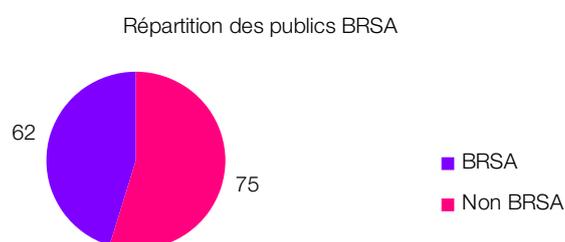
3.4.2 Niveau de qualification en sortie positive



- 73% des personnes en sortie positive sur le PLIE en 2023 ont une certification équivalente ou inférieure au CAP/BEP (niveau 3); dont 20% ont une qualification étrangère, non reconnue sur le territoire français (niveau 9).

3.4.3 Bénéficiaires du RSA en sortie positive

- 46% des personnes sorties en emploi ou formation qualifiante sont bénéficiaires du RSA (contre 43 % en 2022), c'est 3 points de plus.

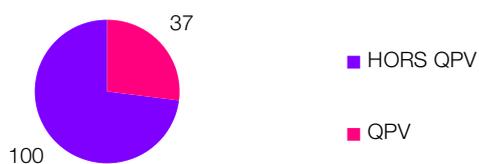


3.4.4 Lieu d'habitation des participants en sortie positive

VILLE	Nombre de participants	Pourcentage
DIJON	83	61 %
dont Grésilles	13	16 %
dont Fontaine d'ouche	10	12 %
CHENOVE	14	10 %
dont Le Mail	10	71 %
LONGVIC	10	7 %
dont Le Bief du Moulin	3	30 %
QUETIGNY	11	8 %
TALANT	4	3 %
dont Le Belvédère	1	25 %
AUTRES	15	11 %
SOUS TOTAL QPV	37	27 %
TOTAL	137	100 %

* Pourcentage des habitants des QPV par rapport à la ville d'habitation (ex : 18% des participants en sortie positive habitants Dijon résident aux Grésilles)

Répartition des publics QPV



- En 2023, 27 % des personnes en sortie positive habitent les Quartiers Politique de la Ville (comme en 2022).
- Parmi les 37 habitants des QPV, 35% habitent aux Grésilles et 27% à la Fontaine d'Ouche, 27% habitent Le Mail, 3 habitent le Belvédère et 1 habite le Bief du Moulin.

3.4.5 Types de sorties positives

MOTIFS DE SORTIES POSITIVES	Nombre de participants	Pourcentage
Emploi	121	88 %
Dont CDI	40	33 %
Dont CDD de + de 6 m	19	16 %
Dont contrats courts	29	24 %
Dont contrats aidés et d'insertion	25	21 %
Autres contrat de prof.	8	7 %
Création ou reprise d'entreprise	8	6 %
Formation qualifiante	8	6 %
TOTAL	137	100 %

* Pourcentage des sorties par type de contrat par rapport à la catégorie de sortie (ex : 29% des sorties emploi sont des sorties en CDI)

3.4.6 Les caractéristiques des autres sorties du PLIE

MOTIFS DE SORTIES AUTRES	Nombre de participants	Pourcentage
Non respect du contrat d'engagement	67	26 %
Santé	37	14 %
Suivi de plus de 30 mois	69	27 %
Autre accompagnement plus adapté	20	8 %
Indisponible pour recherche d'emploi	17	7 %
Déménagement	11	4 %
A sa demande	25	10 %
Maternité	11	4 %
Situation administrative incompatible avec l'emploi	3	1 %
TOTAL	260	100 %

Les sorties autres pour « Suivi de plus de 30 mois » sont les plus nombreuses, juste avant les sorties « non respect du contrat d'engagement ». Viennent ensuite les sorties pour motif de santé.

4 ACTIONS A DESTINATION DES PARTICIPANTS

4.1 Clauses d'insertion

4.1.1 Présentation de l'action

La commande publique représente un moteur important dans la création et le maintien de l'emploi sur un territoire. C'est pourquoi le Code des Marchés Publics a prévu le recours à une clause de promotion de l'Insertion et de l'Emploi, dans les marchés publics, depuis le 1^{er} Janvier 2004. Cette clause permet de faciliter l'accès à l'emploi des publics les plus éloignés du marché du travail en prévoyant que leur soit réservée une part des heures de travail effectuées pour la réalisation d'une commande.

Sur le territoire dijonnais, CREATIV' assure la coordination et l'animation de ce dispositif sur l'ensemble des marchés pour lesquels les donneurs d'ordre, publics ou privés, ont prévu une clause d'insertion.

Différents types de marchés font l'objet de clauses d'insertion : les marchés de travaux, les marchés de services et les marchés de prestations intellectuelles.

Pour assurer le suivi sur les marchés de travaux, Creativ' s'appuie sur l'expertise de l'ARIQ BTP, organisme de formation spécialisé dans les métiers et formations du bâtiment et des travaux publics.

Creativ' se charge du suivi des marchés de service et des marchés de prestations intellectuelles.

4.1.2 Les heures réalisées

Ce sont **42 437,89 heures** qui ont été réalisées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 par les salariés du dispositif clauses d'insertion accompagnés par le PLIE .

Heures réalisées par secteur d'activité :

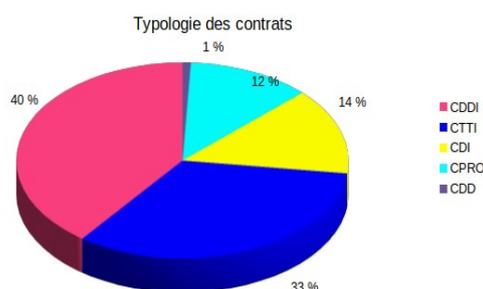
HEURES MARCHES BTP*	HEURES MARCHES DE SERVICES**	Total Heures
19 784,11	22 653,78	42 437,89

* Bâtiment - Travaux Public

** Espaces verts, Nettoyage, Tri des déchets, Restauration, Déménagement, maintenance mobilier urbain, gestion des parkings, administratif..

Afin de réaliser les heures d'insertion différentes modalités et types de contrats sont proposés aux entreprises :

Contrats	Nombre d'heures
CDDI	16 838,30
CTTI	14 091,30
CDI	6 057,47
CPRO	5 104,50
CDD	346,32
TOTAL	42 437,89



On remarque une hausse des heures réalisées en CDI par rapport à l'année 2022.

4.1.3 Les orientations sur le dispositif clauses d'insertion

Dans le cadre de leur parcours d'accompagnement à l'emploi, les participants du PLIE peuvent être orientés vers une étape au sein du dispositif clauses d'insertion.

En 2023 cela concerne **24 orientations**.

Pour mémoire l'orientation vers les clauses fonctionnent de deux manières :

- Les orientations des référents du PLIE dans le cadre des parcours PLIE de leurs bénéficiaires ;
- Les orientations des différents prescripteurs de candidats vers le service clauses, candidats qui seront alors orientés auprès d'un référent du PLIE afin d'être accompagné dans leur parcours de retour à l'emploi.

Orientations sur le dispositif clauses en 2023:

	Orientations	Dont QPV	Dont MS	Dont BTP	Dont PI
PLIE	24	8	17	6	1
AUTRES	67	16	32	36	0
TOTAL	91	24	49	42	1

Les bénéficiaires orientés par les référents du PLIE en 2023:

- 11 bénéficiaires orientés par les référents du PLIE, n'ont pas intégré le dispositif des clauses pour les raisons suivantes :
 - Annulation de candidature
 - Profils inadaptés
 - Autre projet professionnel
- 4 ont été validé sur le dispositif secteur BTP
- 8 ont été validé sur le dispositif secteur Marchés de services
- 1 a été validé sur le dispositif secteur Prestations intellectuelle

Les autres orientations sur le dispositif en 2023:

- 14 bénéficiaires orientés par les différents prescripteurs auprès du PLIE, n'ont pas intégré le dispositif des clauses pour les raisons suivantes :
 - Annulation de candidature
 - Autre projet professionnel
 - Freins à l'emploi
 - Absences aux rendez-vous
- 27 ont été validé sur le dispositif secteur BTP
- 26 ont été validé sur le dispositif secteur MS

Prescripteurs	Nombre de candidats
ID INTÉRIM	22
FRANCE TRAVAIL	17
ARIQ	6
EUREKA INTÉRIM	6
CANDIDATURE SPONTANÉE	4
CONSEIL RÉGIONAL	4
CROIX ROUGE	2
INDIBAT DOLE	2
AFPA	1
CCAS DIJON	1
COALLIA	1
GEIQ BTP	1
Total	67

Les candidats orientés issus des Quartiers Politiques de la Ville

QPV	Nombre de candidats
Dijon- Fontaine-d'ouche	9
Dijon-Grésilles	5
Chenôve – Le Mail	5
Longvic- Bief du Moulin	4
Quetigny-Centre	1
Total	24

Les candidats validés issus des Quartiers Politiques de la Ville

QPV	Nombre de candidats
Dijon- Fontaine-d'ouche	8
Dijon-Grésilles	4
Chenôve – Le Mail	4
Longvic- Bief du Moulin	3
Quetigny-Centre	1
Total	20

23% des candidats validés sur le dispositif sont issus de quartiers prioritaires.

4.1.4 *Le profil des salariés du dispositif Clauses*

Ce sont 80 participants du PLIE qui ont eu un contrat de travail sur le dispositif :

- 17 femmes et 63 hommes ;
- 33 ont travaillé sur les marchés du BTP ;
- 48 ont travaillé sur les marchés de services.

30 salariés sont issus des quartiers prioritaires, soit 24 %.

Salariés du dispositif clauses issus des quartiers politiques de la ville :

QPV	Nombre de salariés
Chenôve – Le Mail	11
Dijon- Fontaine-d'ouche	11
Dijon-Grésilles	6
Longvic- Bief du Moulin	2
Total	30

4.1.5 Les sorties positives

Lors de l'année 2023, ce sont **9 sorties positives** qui ont été comptabilisées.

- 7 CDI
- 1 CDD (+ de 6 mois).
- 1 Contrat de Professionnalisation

4 salariés sortis positivement sont issus de quartiers prioritaires.

Salariés sortis positivement du dispositif clauses, issus des quartiers politiques de la ville :

QPV	Nombre de salariés
Chenôve – Le Mail	1
Dijon-Grésilles	3
Total	4

4.2 Autres actions animées ou suivies par le PLIE

4.2.1 Ateliers collectifs et collectif de participants

Animés par un référent et/ou un binôme de référents volontaires avec parfois l'appui d'une entreprise et/ou d'un acteur économique, les ateliers collectifs, le plus souvent d'une demi-journée, sont soit des ateliers préparatoires aux événements emploi/formation du territoire, soit des ateliers thématiques : savoir se valoriser lors d'un entretien, identifier et valoriser ses compétences...

En 2023, un groupe de quatre référents s'est porté volontaire pour animer des sessions d'ateliers collectifs sur l'estime de soi et la confiance en soi, thématiques adaptées à l'évolution des profils des participants PLIE et à leurs difficultés.

Ainsi, sur deux sessions d'ateliers collectifs, c'est 16 participant(e)s qui ont pu en bénéficier. 10 d'entre eux étaient des femmes et 7 avaient plus de 50 ans.

Parallèlement, le partenariat engagé depuis fin 2020 avec le Centre Numérique Dijon, a permis au PLIE de poursuivre sa proposition d'ateliers numériques, pour répondre aux difficultés d'accès au numérique et aux nouvelles technologies des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Il s'agit de permettre aux participants du PLIE qui en ont besoin, de se familiariser avec les fondamentaux de la bureautique et du numérique, en vue de gagner en autonomie sur leurs démarches de recherche d'emploi. Dans certains cas, lorsque la composition des groupes le permet, l'action peut aussi viser un certain perfectionnement, pour ceux qui en ont précédemment bénéficié ou ceux qui présentent le besoin de se réapproprier les outils numériques.

La mise en œuvre de ces ateliers en 2023 s'est avérée plus compliquée du fait de l'évolution du statut du Centre numérique et de sa réorganisation interne.

Une première séquence de cinq ateliers a eu lieu sur le premier semestre pour 5 participants PLIE. La seconde s'est organisée seulement sur deux demi-journées à la fin de l'année.

Ces ateliers représentent un réel atout pour les parcours, permettant une autonomie renforcée et marquant des progrès significatifs dans l'utilisation de l'outil numérique, facilitant ainsi les démarches liées à la recherche d'emploi et/ou de formations. Ils devraient reprendre en 2024 sous une autre forme.

L'année 2023 a été marquée par la reprise du collectif de participants PLIE avec l'objectif de leur donner la parole pour recueillir l'expression de leurs besoins et leurs souhaits en terme d'accompagnement, devenant ainsi acteur à la fois de leur propre parcours et plus globalement de l'accompagnement proposé par le PLIE. Le collectif a également vocation à permettre aux participants de se rencontrer, d'échanger, de partager leur parcours pour sortir et rompre l'isolement. Il se réunit à un rythme régulier et même s'il est soutenu dans son organisation matérielle et sa mise en œuvre par une équipe de référents, il reste une entité avec sa propre autonomie en terme de sujets abordés et d'actions proposées.

Ainsi, en 2023, 12 participants ont pu se réunir à 7 reprises en se rendant notamment dans des lieux emblématiques de la ville de Dijon. Véritable moment de partage pour tous, ces temps ont été particulièrement appréciés par les participants et ont fait l'objet de retours très positifs de la part des référents.

4.2.2 Suivi des participants intégrés au Dispositif en Amont de la Qualification (DAQ2.0)

Le DAQ 2.0 est un dispositif partenarial structurant du territoire et particulièrement adapté aux profils des participants PLIE pour le travail sur le projet, l'accès à la formation et la connaissance des entreprises.

Il permet d'élaborer et/ou de confirmer son projet professionnel pour ensuite intégrer une formation qualifiante et/ou accéder à l'emploi. Ce travail s'appuie particulièrement sur différents ateliers modulables afin que chaque stagiaire puisse mieux se connaître et donc se valoriser, auxquels s'ajoutent des découvertes métiers, rencontres et visites d'entreprises....

Porté par le CESAM et cinq autres organismes de formation, son organisation s'articule en étapes : après un séminaire d'accueil, un diagnostic est réalisé en amont de l'élaboration du projet allant jusqu'à sa confirmation pour enfin, mettre en œuvre son parcours de formation/certification en s'appuyant également sur un rapprochement avec les entreprises.

Parallèlement au dispositif principal du DAQ 2.0, des DAQ dits « à coloration » c'est-à-dire spécifiques à un secteur d'activité comme le BTP, le numérique ou encore le commerce ont été organisés permettant un travail de projet plus poussé pour certains participants.

En plus d'un suivi régulier des prescriptions et un retour aux référents sur la présence et/ou l'absence de leur(s) participant(s) orientés sur les séminaires d'accueil, la chargée de projet particulièrement en charge du suivi de l'action, a assisté à deux comités de suivi.

Deux référents ont également participé aux cafés-rencontres DAQ organisés par le CESAM en visio chaque mois afin de présenter le dispositif et surtout d'échanger avec les prescripteurs.

83 participants PLIE ont intégré le DAQ 2.0 ou une de ses déclinaisons « à coloration » confortant ainsi le dispositif PLIE comme troisième orienteur après Pôle Emploi et la Mission Locale.

33 participants ont intégré une formation qualifiante ou un emploi dans le secteur marchand (hors IAE) suite à leur passage sur le DAQ.

Les ateliers à la carte (numériques, image de soi, bien-être, mobilité...) proposés par le DAQ 2.0 répondent en effet à des besoins bien identifiés pour les participants PLIE notamment pour renforcer leurs atouts et compétences douces. Ce travail doublé d'un lien renforcé à l'entreprise par des visites, des ateliers avec présence de professionnels... ont ainsi l'accès à l'emploi puisque 14 participants PLIE ont retrouvé, même de manière temporaire, une activité professionnelle (hors IAE) suite à leur sortie du dispositif.

5 ANIMATION ET PILOTAGE DU PLIE

La structure d'animation du PLIE est composée d'une coordinatrice, de deux chargés de projet et d'une assistante de direction.

Elle a pour rôle l'animation et le pilotage d'une équipe de 11 référents portés, pour 10 d'entre-eux, par des structures tierces.

Dans un contexte de fragilité croissante des publics accompagnés, de complexification du travail d'accompagnement avec le maintien d'une ambition forte d'accès à l'emploi, le renforcement du collectif de travail était cette année encore un objectif majeur pour le PLIE.

Celui-ci doit permettre de réduire l'isolement des référents, de développer du travail collaboratif et des réflexions collectives pour mieux partager et appréhender les enjeux individuels et structurels du PLIE.

Pour cela, l'animation des référents s'est déclinée comme suit :

- L'organisation de réunions d'équipe collectives mensuelles (GTA- Groupes Techniques d'Animation), réunissant l'ensemble des référents et l'équipe d'animation,
- La mise en place d'entretiens tripartites semestriels référent/porteurs/PLIE pour faire le point sur l'activité et les besoins des référents
- La mise en place d'entretiens individuels référent/chargé de projet pour appuyer les référents dans la dynamisation des parcours
- La poursuite d'un travail collaboratif avec les référents

5.1 Le pilotage et l'animation du PLIE

- La Coordinatrice est responsable du fonctionnement du PLIE et de la mise en œuvre des orientations définies par le Protocole 2022-2026. Pour cela, elle assure l'animation et le pilotage du dispositif. Elle anime les différentes instances de pilotage et d'animation du PLIE (comités de pilotage

opérationnels, réunions mensuelles des référents, réunions d'équipe d'animation). Elle représente le PLIE dans les différentes instances du territoire et fait le lien régulier avec les partenaires, notamment les prescripteurs (Pôle emploi et le Département), ainsi que le suivi de la programmation du PLIE en lien avec le responsable du pôle ressources et financier de Créativ'.

- L'assistante de direction, fait le lien entre les référents et les prescripteurs, elle saisit l'ensemble des prescriptions et gère les pré-affectations. Elle a en charge de préparer tous les dossiers d'entrées et de sorties pour les commissions bi-mensuelles (Cellules de Suivi Entrées Sorties) animées par les chargés de projet.
- Une chargée de projet a une mission d'appui à la gestion des parcours et organise des entretiens individuels avec les référents afin de leur apporter du soutien pour favoriser la dynamisation, le maillage et la sécurisation des parcours. Elle participe à l'identification et à l'analyse des besoins des participants, en vue d'ajuster les réponses à ces besoins : évolution de la programmation annuelle, initiation de nouveaux partenariats... Elle a en charge le partenariat local et participe notamment aux Équipes Pluridisciplinaires du Département de Côte d'Or.

Les chargés de projets doivent gérer au quotidien les demandes des référents (saisie UP Viesion, difficultés liées au logiciel de suivi, mise en place de sms,...). Ils animent les commissions d'entrées et de sorties 2 fois par mois (CSES) et en font le compte-rendu.

- Une autre chargée de projet a pour rôle de centraliser des informations qu'elle transmet ensuite à l'ensemble des référents afin de faciliter leur démarche et la recherche d'information faite jusqu'alors individuellement.
Elle centralise les offres d'emploi, les programmes de formation des différents organismes de formation, informe des différents événements organisés sur le territoire et permet davantage d'anticipation et un gain de temps pour les référents.
Elle participe activement à la préparation des divers événements du territoire sur lesquels elle représente le PLIE qui y est convié en tant que partenaire de l'emploi:

L'ensemble de l'équipe d'animation veille au respect des obligations liées au financement du Fonds Social Européen, participe activement au bilan et à l'organisation des réponses lors des contrôles de service fait (CSF) du FSE.

5.1.1 *La gestion et l'animation de l'équipe des référents*

Les GTA

Les Groupes Techniques d'Animation (GTA) sont organisés mensuellement afin notamment de maintenir le lien entre tous, sachant que les référents sont dispersés sur l'ensemble du territoire (2 à Chenôve, 1 à Longvic, 1 à Quetigny, 2 aux Grésilles, 1 à Fontaine d'Ouche, 1 au centre ville, 1 au centre social le Tempo, 1 à la CMA rue Daubenton). Durant ces GTA, des informations sont transmises aux référents, des temps de réflexion collectifs sont organisés, ainsi que l'intervention de partenaires pour présenter des dispositifs ou des actions.

En 2023 la SA a organisé 10 GTA. Dans ce cadre, les partenaires suivants ont été invités :

- H'activateur de compétences
- Pôle emploi
- L'ARIQ BTP
- Le GEM Jeunes
- Le réseau des GEIQ Bourgogne Franche-Comté
- Le CESAM

Appui au parcours, entretiens trimestriels

La chargée de projet a rencontré chaque référent de parcours de façon individuelle, une fois par trimestre à minima et plus si besoin. La grande majorité de ces rencontres s'est tenue en présentiel, à l'endroit où le référent exerce son activité. Ces entretiens trimestriels d'appui au parcours offrent au référent la possibilité de s'arrêter sur les situations de participants sans étape depuis plus de quatre mois (points de blocage, identifications des freins et des leviers, élaborations conjointes de propositions d'actions à mettre en place...) et en parcours depuis plus de vingt-quatre mois (sécurisation de la fin de l'accompagnement et préconisations pour la suite des parcours).

En complément de ces entretiens d'appui aux parcours, la chargée de projet intervient en appui sur sollicitations des référents de parcours ou des partenaires locaux (majoritairement du Conseil Départemental).

Valorisation du travail d'accompagnement à la levée des freins périphériques à l'emploi et/ou la formation-action

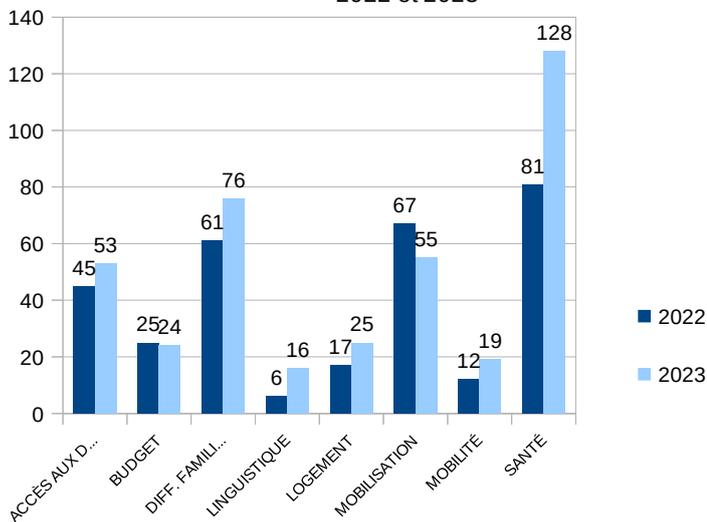
En septembre 2021, la SA a mis en place un dispositif expérimental de saisie d'étapes d'accompagnement à la levée de freins. Dans le logiciel de suivi des parcours, les référents PLIE saisissent à présent une étape de parcours par frein accompagné, le temps consacré à la levée de ce frein ainsi que les partenaires mobilisés en appui et/ou en relai, le cas échéant.

Le dispositif a été généralisé à partir de janvier 2022.

En 2023, ce sont 396 étapes d'accompagnement à la levée des freins qui ont été saisies. Le tableau ci-dessous compile le nombre de participants concernés par typologie de freins, la part que chacune des typologies représente sur l'ensemble, la part des BRSA, des QPV par typologie et la durée moyenne de l'accompagnement si celui-ci s'est terminé en 2023.

ACCOMPAGNEMENT À LA LEVÉE DES FREINS -2023						
TYPLOGIE DU FREIN	SUJETS CONCERNÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS CONCERNÉS	PART SUR L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS CONCERNÉS	DONT BRSA EN %	DONT QPV EN %	DURÉE MOYENNE DE L'ACCOMPAGNEMENT EN MOIS
Accès aux droits, administratif	Titre de séjour, inscription à Pôle emploi, dossier de retraite etc.	53	13 %	38 %	32 %	5
Budget difficultés financières	Absence de ressources, endettement, équilibre budgétaire etc.	24	6 %	21 %	33 %	9
Familiales personnelles	Séparation, relation mère/enfant, proche à charge, VIF etc.	76	19 %	45 %	21 %	10
Linguistique	Accompagnement de la prise de conscience du frein, adaptation des techniques d'entretien etc.	16	4 %	5	3	8
Logement	Accès au logement, procédures liées au logement, demande d'aides au logement etc.	25	6 %	52 %	16 %	11
Mobilisation	Confiance en soi, organisation, deuil professionnel, confrontation aux réalités du milieu professionnel etc.	55	14 %	47 %	18 %	10
Mobilité (hors Plateforme Mobilité)	Repérage géographique, inscription au code	19	5 %	7	7	10
Santé		128	32 %	36 %	27 %	10
TOTAL		396				

Nb d'accompagnements à la levée des freins comparatif 2022 et 2023



On observe que le frein pour lequel un accompagnement dédié a été le plus saisi est la « santé ». 32 % des accompagnements concernent ce sujet. Cela démontre à nouveau la part de plus en plus importante des problématiques liées à la santé dans le cadre des accompagnements PLIE. Pour rappel, les personnes en situation de handicap reconnu représentent 11 % de l'ensemble des portefeuilles PLIE.

5.2 Le développement de la relation avec les entreprises et les secteurs d'activité

La relation entreprise est intégrée dans la pratique des référents leur permettant ainsi d'avoir une meilleure connaissance des métiers et des postes, d'identifier les pré-requis et les besoins en compétences mais également de repérer des terrains de mises en situation professionnelle ou des offres et plus largement de développer un réseau et des partenariats au service des parcours des participants.

C'est également un enjeu fort de la structure d'animation du PLIE particulièrement sur la découverte des métiers et/ou des secteurs à la fois pour les référents et les participants. Pour cela, le PLIE a également pu s'appuyer, à la faveur de l'intégration de CREATIV dans le groupement DAQ, sur des actions transverses en lien avec les entreprises.

2023 a été une année particulièrement riche de contacts et de rapprochements avec les entreprises et/ou les secteurs d'activité. Le développement de la relation avec les entreprises a pris cette année des formes très variées.

Tout d'abord, le PLIE s'est appuyé sur la convention signée en 2021 par CREATIV avec l'entreprise SUEZ pour permettre à trois participantes de réaliser des périodes d'immersion au printemps.

Un rapprochement s'est fait avec l'entreprise Dieze (Groupe SUEZ) par la signature d'une convention de partenariat permettant à une participante de réaliser une période d'immersion mais également d'organiser une visite de l'entreprise avec présentation de ses métiers pour les participants.

L'année 2024 devrait permettre de développer ce même partenariat avec l'entreprise KEOLIS Divia mobilités.

Des visites d'entreprises ont également été organisées comme chez Rentokil Initial ou encore chez Roc Eclerc avec l'appui de l'OPCO des Entreprises de proximité, visites mises en place pour les référents et/ou les participants.

Sous un autre format de découverte des métiers et des secteurs, la Voie des Talents – Industrie de santé, événement organisé par CREATIV à la faculté de médecine a permis à des participants de rencontrer des entreprises du secteur, présentant leur activité et leurs métiers dans différents ateliers.

Des participants PLIE ont également pu bénéficier d'une session de découverte des métiers avec la Fabrik de l'orientation, dispositif mis en œuvre par la Chambre de Commerce et d'Industrie et qui permet la pratique du geste métiers dans différents ateliers animés par une entreprise.

Enfin, la chargée de projet emploi-formation a également rencontré des entreprises comme Carter Cash ou Adecco Insight permettant d'informer les référents sur les métiers et les recrutements en cours.

5.3 Les relations partenariales

L'année 2023 a permis de consolider le partenariat avec le Conseil Départemental et Pôle Emploi notamment pour favoriser les prescriptions sur le dispositif pour permettre aux demandeurs d'emploi et/ou bénéficiaires du RSA d'intégrer l'accompagnement renforcé du PLIE. Elle a aussi été celle de l'ouverture à d'autres partenariats.

5.3.1 Pôle emploi

Le partenariat avec Pôle Emploi s'exprime à différents niveaux, renforcé par des actions communes et diversifiées.

Tout d'abord, le travail visant à accroître les orientations sur le dispositif PLIE et donc les entrées s'est poursuivi. C'est ainsi que 16 RDV Plie répartis sur les quatre agences Pôle Emploi de la métropole et 4 informations collectives (une par agence) ont été organisés sur l'année 2023.

En 2023, Pôle Emploi est resté le premier prescripteur du dispositif avec 131 orientations issues d'un RDV PLIE, 42 d'une information collective et 167 de prescriptions directes d'un conseiller.

Afin d'informer et de faire bénéficier à l'ensemble des participants PLIE de l'offre de service de Pôle Emploi, le PLIE est destinataire de manière régulière des informations relatives aux événements du territoire, des lettres d'informations ainsi que toutes les actions organisées en interne à Pôle Emploi.

Lors de recrutements en nombre organisés par Pôle Emploi, le PLIE est également convié comme lors du recrutement du nouvel hôtel/restaurant Mama Shelter en 2023. C'est également le cas pour les nombreuses réunions d'organisation des événements du territoire comme les jobs dating, forum....

Une présentation du PLIE auprès des équipes de Pôle Emploi a également été réalisée dans trois agences du territoire avec une prévision début 2024 pour la quatrième. Ces rencontres ont permis de nombreux échanges permettant ainsi de faciliter les orientations en direct des conseillers Pôle Emploi.

Le PLIE, via CREATIV sa structure porteuse, est également engagé avec Pôle Emploi par une convention pour la mise en œuvre des PMSMP. Ainsi, les référents PLIE peuvent prescrire directement des périodes d'immersion en entreprises permettant de découvrir ou confirmer un projet/métier ou de réaliser une période d'immersion permettant d'initier un recrutement.

En 2023, 21 PMSMP ont été mises en œuvre pour 19 participants dans 18 entreprises.

5.3.2 Conseil Départemental

Le PLIE participe à l'ensemble des réunions d'Équipe Pluridisciplinaire mensuelles mises en place par le Département sur chaque Agence Solidarité Famille de Dijon Métropole (Dijon et Talant-Chenôve). 23 réunions se sont tenues en 2023.

Ces réunions permettent, grâce à l'apport d'éléments de compréhension des situations globales, un suivi des bénéficiaires du RSA, la mise en place si nécessaire de sanction et l'orientation des personnes vers l'emploi ou le social.

Dans la continuité du travail initié en 2020, le suivi des listes de participants PLIE bénéficiaires du RSA a été réalisé avec les secrétariats RSA de Dijon et de Talant-Chenôve à deux reprises dans l'année, pour permettre l'actualisation administrative des situations.

5.3.3 Les autres partenariats :

Les nombreux partenariats initiés ou relancés en 2023 afin de renforcer la visibilité du PLIE sur le territoire et d'apporter des ressources aux référents au bénéfice des parcours se sont poursuivis.

A ceux-ci s'en sont ajoutés d'autres tels que des rencontres entre les référents présents dans un quartier et le truck Médiation et Prévention de Dijon Métropole permettant ainsi de faciliter les liens sur un territoire donné.

On citera également le GEM jeune et l'hactivateur de compétences, partenaires particuliers pour des personnes en situation de fragilité.

5.3.4 Région Bourgogne Franche-Comté

Le PLIE entretient des liens renforcés avec la Région (Direction de la formation des demandeurs d'emploi) notamment par le biais de sa Chargée d'Animation Territoriale Côte d'Or.

Celle-ci informe de manière régulière l'équipe PLIE sur la commande publique de formation de la Région ainsi que les aides proposées aux demandeurs d'emploi.

Ces informations s'avèrent très importantes surtout depuis que le PLIE est devenu prescripteur direct sur les dispositifs amont de la qualification financés par la Région Bourgogne Franche-Comté et que les référents du dispositif peuvent orienter directement auprès des organismes de formation sur des formations pré-qualifiantes et qualifiantes.

Depuis Avril 2021, le PLIE est également invité aux réunions du Réseau d'Animation Territoriale (RAT) Côte-d'Or organisées par la Région avec l'ensemble des prescripteurs, partenaires de l'emploi au sens large.

Le PLIE est aussi associé aux différentes réunions de présentation de formation et de bilans comme par exemple le dispositif linguistique DFL et sa nouvelle organisation.

L'année 2023 a également été celle de l'évènement « Explore les métiers », évènement organisé par la Région à Dijon et qui a permis à un groupe de participants de découvrir d'une façon différente les métiers en les expérimentant tout en assistant aux sélections régionales de la 47e compétition Worldskills, une compétition internationale des métiers.

Enfin, CREATIV et le PLIE ont été conviés par la Région aux Assises Régionales de la Formation organisées à la fin de l'année 2023 au Museoparc Alesia, permettant de renforcer les liens avec les services de la Région et les organismes de formation présents.

5.4 Développement des relations partenariales avec les structures de l'IAE

Avec l'évolution des publics accompagnés par le PLIE notamment pour ce qui est des freins à l'insertion, les structures de l'IAE constituent une première étape adaptée et souvent incontournable pour les participants. C'est pourquoi, maintenir un partenariat fort et continu avec elles, avoir une meilleure connaissance de leurs activités et des postes qu'elles proposent, réaliser un suivi des participants PLIE travaillant pour elles est un enjeu fort du dispositif.

En plus d'une participation régulière aux comités de suivi organisés par les structures, la chargée de projet fait des points réguliers sur les participants en étape emploi dans la structure. Elle transmet également toute question des référents liée à la structure et au suivi du/des participants concernés et enfin, fait un retour des échanges auprès de l'équipe PLIE.

Parallèlement, les correspondants des structures diffusent leurs actualités, offres, évènements internes autant que de besoin à la chargée de projet pour information aux référents. Ils peuvent également être conviés lors des réunions mensuelles de l'équipe PLIE.

De manière plus informelle, la chargée de projet est amenée à être en contact avec ces structures lors de leur participation à des événements du territoire sur lesquels elle représente le PLIE.

Elle participe également au CTA IAE organisé par Pôle Emploi Dijon Sud, instance d'échanges entre structures de l'IAE, prescripteurs et partenaires de l'emploi.

Enfin, lorsqu'une nouvelle structure arrive sur le territoire, comme ce fut le cas en 2023 pour le chantier d'insertion « Le champ des sourires » ou encore l'ETTI Serins, la structure d'animation du PLIE organise une rencontre pour une présentation réciproque permettant l'instauration d'un partenariat renforcé.

L'année 2023 a également été l'occasion pour certains référents d'assister aux Journées Portes Ouvertes d'Idées 21 ou encore des Restos/Jardins du Coeur.

Le PLIE de Dijon Métropole a un statut de prescripteur habilité sur la Plateforme de l'inclusion ce qui favorise et simplifie les orientations, le suivi des candidatures quantitativement et qualitativement et également les recrutements.

Quelques données PLIE issues de la plateforme de l'inclusion : 180 nouveaux candidats en 2023 avec 68 candidats acceptés.

En 2023, 141 étapes de parcours ont été réalisées dans l'IAE.

	2021		2022		2023	
	En nombre	Part	En nombre	Part	En nombre	Part
ACI	58	30 %	54	30 %	39	28 %
EI	74	39 %	80	45 %	73	51 %
ETTI	59	31 %	45	25 %	29	21 %
Total	191	100 %	179	100 %	141	100 %

Le tableau ci-dessus compile le nombre d'étapes IAE par type de structure (ACI EI ETTI) et leur part au sein de l'ensemble des étapes IAE.

On notera une baisse des étapes vers les ETTI qui se poursuit et surtout une baisse significative des étapes vers les ACI s'expliquant notamment par la nécessité de travailler en amont sur la levée des freins de manière plus longue et renforcée, même pour accéder à ce premier palier de l'IAE.

5.5 Les manifestations du territoire

Le PLIE, en tant que partenaire de l'emploi sur le territoire, participe à divers événements (forum, job dating..) organisés par Pôle Emploi, les collectivités territoriales, les groupements d'employeurs, structures de l'IAE ou encore les organismes de formation.

L'information sur ces différents événements est diffusée par la chargée de projet emploi/formation à l'ensemble de l'équipe de référents afin qu'ils puissent orienter leurs participants dans les meilleures conditions. Elle est également présente aux réunions de préparation et sur un maximum d'événements, le jour J.

La chargée de projet, parfois accompagnée d'un ou deux référents, prend, dans la mesure de sa disponibilité lors de l'événement, des contacts avec les partenaires présents et plus particulièrement les entreprises. Elle peut également apporter un soutien pour les participants du PLIE sur place. A la suite de ces événements, elle réalise un bilan (contacts, participants, etc.) et traite les contacts pris.

En 2023, le PLIE a été présent sur les forums organisés par les communes du territoire tels que Longvic, Chenove ou sur le QPV des Grésilles. En plus du village des recruteurs, événement récurrent sur la Ville de Dijon, le PLIE a été partenaire du premier salon emploi organisé par le DFCO et a également été convié au forum régional de la PJJ ainsi qu'au forum Prim Emploi réservé aux entreprises d'intérim.

6 CONCLUSION

Dans un contexte de forte reprise économique, les publics orientés vers le PLIE sont davantage éloignés du marché du travail. Confrontés à des situations de plus en plus complexes, les référents de parcours proposent des accompagnements singuliers, nécessairement en articulation avec l'offre de service générale en lien avec le soin ou le social.

Parallèlement à cela, 2023 aura été synonyme de fort déséquilibre induit par la baisse de l'enveloppe FSE+ et le redimensionnement de l'équipe qui a s'en est suivi. L'organisation en a été bouleversée, c'est ce qui explique majoritairement la baisse des indicateurs d'activité, y compris de « sorties positives ».

Cependant, comme les années précédentes, les sorties positives bénéficient proportionnellement aux différents types de publics. A noter cependant que les plus de 45 ans sont mieux représentés dans les sorties positives que les hommes :

Typologie de public	Part des publics accompagnés	Part des publics en sortie positive
Femmes	56 %	49 %
BRSA	48 %	46 %
+ de 45 ans	40 %	46 %
QPV	29 %	27 %

En 2023, le PLIE aura accompagné 1083 participants et aura permis le retour à l'emploi de 137 personnes.